

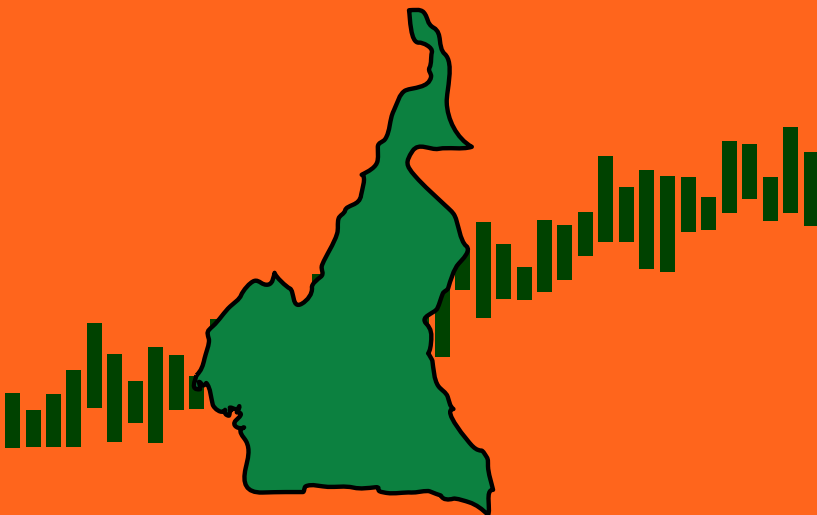


ACP OBSERVATORY ON MIGRATION
OBSERVATOIRE ACP SUR LES MIGRATIONS
OBSERVATÓRIO ACP DAS MIGRAÇÕES

AMÉLIORATION DES DONNÉES SUR LES MIGRATIONS AU CAMEROUN:

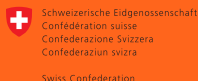
Évaluation et recommandations

Romain Dayang



*Une initiative du Secrétariat ACP,
financée par l'Union européenne,*

*mise en œuvre par l'OIM et avec le soutien financier de la Suisse,
de l'OIM, du Fonds de l'OIM pour le développement et du UNFPA*



**Fonds de l'OIM pour le
développement**
*Développer les capacités en
matière de gestion des migrations*



**Évaluation des
données**

ACPOBS/2013/MDA03

2013

L'OBSERVATOIRE ACP SUR LES MIGRATIONS

L'Observatoire ACP sur les migrations est une initiative du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), financée par l'Union européenne, mise en œuvre par l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM), à la tête d'un consortium de 15 partenaires, et avec le soutien financier de la Suisse, de l'OIM, du Fonds de l'OIM pour le développement et du UNFPA. Établi en 2010, l'Observatoire ACP sur les migrations est une institution visant à produire des données sur les migrations Sud-Sud à destination des migrants, de la société civile et des décideurs politiques et à renforcer les capacités de recherche dans les pays ACP, dans le but d'améliorer la situation des migrants et de resserrer les liens entre migration et développement.

L'Observatoire a été créé pour favoriser le déploiement d'un réseau d'institutions de recherche et d'experts sur les migrations. Des activités ont été lancées dans 12 pays pilotes et seront progressivement étendues à d'autres pays ACP intéressés. Les 12 pays pilotes sont l'Angola, le Cameroun, Haïti, le Kenya, le Lesotho, le Nigeria, la République démocratique du Congo, la République unie de Tanzanie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sénégal, le Timor-Leste et Trinité-et-Tobago.

L'Observatoire a lancé des activités de recherche et de renforcement des capacités relatives à la problématique des migrations Sud-Sud et du développement. A travers ces activités, l'Observatoire ACP cherche à adresser les nombreux enjeux de plus en plus incontournables pour le Groupe des États ACP dans le cadre des liens migration/développement. Les documents et produits des recherches, ainsi que les manuels pour le renforcement des capacités, sont accessibles gratuitement sur le site Internet de l'Observatoire (www.acpmigration-obs.org). Les futures publications et informations sur les activités de l'Observatoire seront mises en ligne.

© 2013 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

© 2013 Observatoire ACP sur les migrations

Document préparé par Romain Dayang. Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Coordination d'ensemble mise à disposition par Jette Christiansen, chargée de renforcement des capacités de l'Observatoire ACP sur les migrations. Mise en page par Pablo Escribano Miralles, Observatoire ACP sur les migrations. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue du Gouvernement du Cameroun, du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), de l'Union européenne, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et des autres membres du Consortium de l'Observatoire ACP sur les migrations, de la Suisse ou du UNFPA.

Tous droits réservés. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite, stockée dans un système électronique d'extraction, ni transmise, sous quelque forme que ce soit ni par aucun procédé électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou autrement, sans le consentement écrit préalable de l'éditeur.



ACP

OBSERVATORY ON MIGRATION
OBSERVATOIRE ACP SUR LES MIGRATIONS
OBSERVATÓRIO ACP DAS MIGRAÇÕES

AMÉLIORATION DES DONNÉES SUR LES MIGRATIONS AU CAMEROUN:

Évaluation et recommandations

Romain Dayang

La question des migrations sera, à n'en point douter, l'une des questions cruciales à laquelle le monde aura à faire face au cours de ce siècle.

Phénomène naturel, inévitable et universel, les migrations touchent aussi bien la sphère publique que privée. C'est ainsi que le Cameroun, de par sa position au centre de l'Afrique et en raison de ses traditions d'hospitalité, de liberté et de tolérance, se trouve à la confluence de plusieurs flux migratoires volontaires ou forcés, au point d'en être confronté à un triple niveau, à savoir comme pays d'origine, de transit et de destination des migrants. Prenant conscience des enjeux du phénomène, ainsi que la pleine mesure de ses conséquences, il s'est inscrit dans la mouvance internationale de recherche de solutions viables pour une gestion maîtrisée et efficace des flux migratoires.

A cet effet, la ferme volonté du Gouvernement de montrer une considération accrue pour ces questions peut s'observer à l'aune d'un certain nombre de mesures qui ont été prises pour faciliter la production et l'utilisation des données statistiques.

C'est à ce titre que, dans le cadre de la poursuite de la collaboration avec l'Observatoire des Pays ACP sur les Migrations, le Gouvernement par le biais du Comité Consultatif National sur les questions de migrations et de développement a validé l'étude sur « l'évaluation des capacités en gestion des données migratoires au Cameroun ».

Cette étude qui décrit les référentiels existants contenant des données sur les migrations au Cameroun en même temps qu'elle les localise et en évalue les capacités nationales pour leur gestion a pour objectif :

- d'évaluer la disponibilité, la qualité des données existantes sur la migration et l'état actuel de la gestion des données sur la migration au Cameroun ;
- d'identifier les lacunes et de recommander des mesures pratiques pour améliorer la qualité des données sur la migration et leur disponibilité ;
- fournir aux décideurs et au grand public des données mises à jour et fiables.

L'étude de référence qui arrive à point nommé, est pertinente à plus d'un titre. Car bien que les données existent, elles ne sont pas toujours analysées ou exploitées à bon escient. Sa contribution à l'amélioration de la gestion desdites données n'en est, de ce fait, que plus grande, dans la mesure où c'est ce qui a très souvent fait défaut aux administrations en charge de ces questions. Il est pour ainsi dire hautement rédhibitoire de vouloir prendre des mesures d'envergure au sujet de la thématique des migrations sans posséder des données statistiques fiables.

C'est donc le lieu ici de remercier l'Observatoire ACP sur les Migrations, et Monsieur Romain Dayang, le Consultant, qui a mené de mains de maître cette étude, dont les recommandations ne manqueront pas de retenir l'attention des décideurs.

M. Félix Mbayu
Secrétaire Général
Point Focal National des Questions de Migrations et Développement
Ministère des Relations extérieures

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit de la contribution de plusieurs personnes physiques et morales à qui nous adressons nos sincères remerciements. En premier lieu, le personnel de l'Observatoire des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) sur les migrations, qui n'a ménagé aucun effort pour la relecture du document. Leurs suggestions et leurs orientations ont permis d'aboutir à la version définitive de ce rapport. La préparation et la facilitation des procédures de mise en œuvre des activités ont été coordonnées par Mme Emilia Lobti, point focal de l'observatoire à Yaoundé.

En second lieu, les remerciements s'adressent à toutes les personnes représentant les institutions qui ont accepté de se soumettre à l'évaluation en fournissant les informations contenues dans ce rapport. Sans leur collaboration, ce travail n'aurait pas abouti.

Enfin, que tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la production de ce document, trouvent ici, l'expression de notre profonde gratitude.

TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	ix
LISTE DES TABLEAUX ET ANNEXES	xi
1. INTRODUCTION	1
2. MÉTHODOLOGIE ET OBJECTIFS	3
3. GESTION DES DONNÉES MIGRATOIRES AU CAMEROUN	5
A) PRÉSENTATION DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL	5
B) LES SOURCES DE DONNÉES SUR LA MIGRATION	5
C) LA DISPONIBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES DONNÉES	6
D) GESTION DES DONNÉES	12
E) RESSOURCES	13
F) LÉGISLATION, CADRE LÉGAL	14
4. LACUNES	17
A) DONNÉES	17
B) RAPPORTS/ANALYSES/EXPLORATION DES DONNÉES	17
C) CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES DONNÉES	18
D) RESSOURCES	18
E) LÉGISLATION, CADRE LÉGAL	18
F) LE PARTAGE DES DONNÉES	19
5. RECOMMANDATIONS	21
A COURT TERME	21
A MOYEN TERME	21
A LONG TERME	21
6. CONCLUSION	23
7. BIBLIOGRAPHIE	25
8. ANNEXES	29

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AI- FNE	Agence internationale du Fonds National de l'Emploi
ATS	Agent technique de la Statistique
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale
BUCREP	Bureau central des Recensements et des Etudes de Population
CASA	Cameroonian Skills Abroad
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et Monétaire des Etats de l'Afrique centrale
CNS	Conseil national de la Statistique
COBAC	Commission bancaire de l'Afrique centrale
DGSN	Délégation générale à la Sûreté nationale
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSCN	Direction de la Statistique et de la Comptabilité nationale
ECAM3	Troisième Enquête camerounaise auprès des Ménages
EDS	Enquête démographique et de santé
FNE	Fonds National de l'Emploi
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés
IFORD	Institut de Formation et de Recherche démographiques
INS	Institut national de la Statistique
IPES	Instituts privés d'Enseignement supérieur
ISE	Ingénieur statisticien économiste
ITS	Ingénieur des Travaux statistiques
ISSEA	Institut Sous-régionale de Statistique et d'Economie appliquée
MICS	Multiple Indicators Clusters Survey
MINATD	Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle
MINFI	Ministère des Finances
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire
MINREX	Ministères des Relations extérieures
MINSUP	Ministère de l'Enseignement supérieur
MINTOUL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MINTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité sociale
OIM	Organisation internationale pour les migrations
PARIC	Programme d'Appui au Retour des Immigrés camerounais
RGPH	Recensement général de la Population et de l'Habitat
SIM	Système d'Information sur les Migrations
SMIC	Solutions aux Migrations clandestines
SNDS	Stratégie nationale de Développement de la Statistique
SNIS	Système national d'Information statistique
SSN	Système statistique national
TS	Technicien de la Statistique
UNFPA	Fonds des Nations unies pour la Population

LISTE DES TABLEAUX ET ANNEXES

Tableaux

Tableau 1 : Liste des principales institutions travaillant en rapport avec la migration au Cameroun	3
Tableau 2 : Bases de données disponibles par source de données selon l'institution	6
Tableau 3 : Utilisation des variables sur la migration aux différents RGPH	7
Tableau 4 : Répartition de la population par sexe selon la nationalité aux différents RGPH.....	7
Tableau 5 : Répartition de la diaspora de retour enregistrée au niveau de l'Agence internationale du FNE pour l'insertion professionnelle	9
Tableau 6 : Réfugiés et demandeurs d'asile (2010)	10
Tableau 7 : Liste de quelques indicateurs sur la migration selon les ensembles de données	11
Tableau 8 : Répartition des ressources matérielles dans les institutions publiques du Système statistique national intervenant dans la production de données sur la migration	13
Tableau 9: Répartition du personnel de quelques structures statistiques intervenant dans le domaine de la migration en 2011.....	14

Annexes

Annexe 1 : Liste des personnes interviewées	29
Annexe 2 : Liste des institutions actuellement membres du Comité consultatif national sur la migration.....	30

I. INTRODUCTION

De manière générale, les informations statistiques sont indispensables pour éclairer les prises de décision en matière de politique de développement. Au Cameroun, le gouvernement a ainsi pris diverses mesures pour promouvoir la production et l'utilisation des données statistiques dans la planification, la programmation et le suivi-évaluation des actions de développement. La configuration du cadre institutionnel d'encadrement de la production statistique traduit en effet, l'intérêt que l'Etat reconnaît à ce domaine d'activité.

Concernant le phénomène migratoire en particulier, les données statistiques sont d'une importance capitale pour élaborer toute politique et pour entreprendre toute activité visant à encadrer les mouvements de population et optimiser leur impact positif sur le développement.

L'évaluation de la gestion des données statistiques sur la migration, réalisée par l'Observatoire ACP sur les migrations en coordination avec le gouvernement du Cameroun entre Septembre et Octobre 2012, s'inscrit dans cette logique. Elle a été entreprise dans le but:

- d'évaluer la disponibilité, la qualité des données existantes sur la migration au Cameroun ;
- d'apprécier l'état actuel de la gestion des données sur la migration au Cameroun ;
- d'identifier les lacunes et de recommander des mesures pratiques pour améliorer la qualité des données sur la migration et leur disponibilité ;
- de fournir aux décideurs et au grand public, des données mises à jour et fiables.

Le rapport résume les principales conclusions de cette évaluation en décrivant les référentiels existants qui contiennent des données sur les migrations au Cameroun. Il indique la localisation de ces données et évalue les capacités nationales pour leur gestion.

En conclusion, des recommandations seront émises en vue de l'amélioration de la gestion des données liées à la migration au Cameroun. Ces recommandations contiennent des mesures et actions à mettre en œuvre pour améliorer la disponibilité et la qualité des informations sur la migration.

2. MÉTHODOLOGIE ET OBJECTIFS

Les informations contenues dans ce rapport ont été recueillies grâce à des entretiens avec des représentants de plusieurs institutions du gouvernement camerounais ainsi que des partenaires au développement travaillant sur des questions liées à la migration.

Au total, 19 institutions productrices et/ou utilisatrices de données statistiques sur la migration ont été identifiées. Un entretien a été réalisé avec chacune d'elles, excepté avec l'Institut sous-régional de statistiques et d'Economie appliquée (ISSEA) et le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MINEFOP) où le travail de collecte d'information s'est limité à la recherche documentaire.

Tableau 1 : Liste des principales institutions travaillant en rapport avec la migration au Cameroun

#	Institutions	Activités/missions en rapport avec la migration
Institutions publiques nationales		
1	Bureau Central des Recensements et des études de population (BUCREP)	Réalisation des recensements généraux de la population et des enquêtes à caractère démographique, Réalisation d'études sur les questions de population.
2	Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN)	Contrôle et surveillance des déplacements aux postes-frontières.
3	Fonds National de l'Emploi (FNE)	Gestion des placements à l'international à travers son Agence internationale, Facilitation de l'insertion professionnelle des migrants.
4	Institut National de la Statistique (INS)	Coordination des activités du Système national d'Information statistique, Réalisation d'enquêtes nationales, Promotion de la production et de l'utilisation des informations statistiques.
5	Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MINATD)	Gestion du système d'état civil à travers la tutelle qu'il exerce sur les mairies.
6	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)	Mise en œuvre de la politique nationale en matière de migration, Coordination et suivi de toutes les activités relatives à la production de données statistiques officielles (enquêtes, recensements), Tutelle des institutions de production statistiques publiques (INS, BUCREP).
7	Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MINEFOP)	Attribution de visa et de contrat de travail aux personnes de nationalités étrangères, Mise en œuvre des conventions et des accords relatifs aux migrations professionnelles, Suivi de la coopération internationale en matière d'emploi et de formation professionnelle.
8	Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP)	Production des statistiques sur les étudiants étrangers au Cameroun et les étudiants camerounais à l'étranger, Coopération avec les universités étrangères, Assistance aux étudiants à l'étranger.
9	Ministère des Finances (MINFI)	Assure la réglementation des transactions bancaires internationales, Suivi des opérations de transfert des fonds.
10	Ministère des Relation extérieures (MINREX)	Coordination et suivi des relations diplomatiques, Gestion des relations avec les Etats étrangers, les organisations internationales et autres institutions partenaires de la communauté internationale.
11	Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)	Publication de données statistiques sur les entrées et sorties de touristes.
12	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS)	Suivi de la législation en matière de droits des travailleurs migrants.

Institutions internationales		
13	Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (UNHCR)	Protection internationale et aide humanitaire aux migrants relevant de sa compétence, dont les réfugiés et les demandeurs d'asile.
14	Institut de Formation et de Recherche démographiques (IFORD)	Formation des cadres en sciences de la population (démographie), Conduite des travaux de recherche sur les principaux problèmes de population en Afrique.
15	Institut sous-régional de statistiques et d'Economie appliquée (ISSEA)	Formation des cadres statisticiens, Recherche appliquée dans les domaines de la méthodologie, de la collecte, du traitement et de l'analyse de l'information statistique.
16	Observatoire ACP sur les migrations	Production de données sur la migration et le développement, Gestion des données et appui au développement des capacités de recherche sur la migration dans les pays ACP (réalisation d'études et de recherches sur la migration).
17	Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Accompagnement du gouvernement dans le développement et la mise en œuvre de la politique en matière de migration, Activités de sensibilisation, de mise en place de programmes de promotion, d'assistance et de protection des migrants, Assistance à la réinstallation des migrants.
ONG nationales		
18	Projets d'Afrique	Réalisation d'études et recherches sur la migration.
19	Solution aux Migrations clandestines (SMIC)	Réalisation d'études et de recherches en matière de migration, Réalisation de plaidoyers et sensibilisation sur les dangers liés à la migration clandestine.

3. GESTION DES DONNÉES MIGRATOIRES AU CAMEROUN

A) PRÉSENTATION DU SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL

Le dispositif institutionnel et organisationnel du système statistique national est constitué de l'ensemble des acteurs qui participent à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la diffusion de l'information statistique.

Pour le Cameroun, le dispositif institutionnel de production statistique est structuré de la manière suivante :

- le Conseil National de la Statistique ;
- l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- le Bureau central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP);
- les services chargés d'élaborer des données statistiques dans les départements ministériels et des organismes publics et parapublics;
- les établissements de formation ou de recherche en statistique et/ou démographie;
- les institutions privées participant à des activités de collecte d'informations à caractère statistique.

Le Conseil National de la Statistique est l'organe suprême au niveau duquel sont développées les orientations stratégiques pour répondre aux besoins nationaux en matière d'informations statistiques.

L'INS et le BUCREP, sont les deux structures centrales à caractère opérationnel autour desquelles est bâti le Système Statistique National. Les autres éléments du dispositif participent à des degrés divers à la production statistique sectorielle. La coordination des activités de l'ensemble du système est assurée par l'INS.

B) LES SOURCES DE DONNÉES SUR LA MIGRATION

Au total, trois sources potentielles de données sur les migrations internationales et internes ont été identifiées. Ces sources de données sont les suivantes :

1. les Recensements généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) ;
2. la Troisième Enquête camerounaise auprès des Ménages (ECAM3) ;
3. les relevés administratifs.

A partir de ces sources, les bases de données suivantes ont été identifiées:

Pour les Recensements généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH)

Trois bases de données en format ASCII issues des trois Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisés en 1976, 1987, 2005 sont disponibles au BUCREP ou à l'INS.

Pour les enquêtes

Une base de données en format ASCII issues de la Troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages (ECAM3) réalisées en 2007 est disponible à l'INS.

Pour les relevés administratifs

Une base de données en format ASCII sur l'enregistrement des réfugiés produite par le HCR ;

Une base de données en format ASCII sur les effectifs d'étudiants disponible au MINESUP ;

Une base de données en format ASCII des demandeurs d'emploi disponible au FNE ;

Une base de données¹ en format papier constituée de formulaires de contrôle des entrées et sorties aux frontières tenue par la DGSN.

Le tableau 2 ci-dessous récapitule la disponibilité actuelle de bases de données pouvant fournir des informations sur la migration au Cameroun.

¹ Le processus d'informatisation de l'enregistrement des entrées et des sorties au niveau des aéroports internationaux de Douala et de Yaoundé est en phase d'expérimentation.

Tableau 2 : Bases de données disponibles par source de données selon l'institution

Sources de données	Institutions	Nombre de bases données	
		Digital	Papier
Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat	BUCREP INS	3	
Enquêtes	INS	1	
Relevés administratifs	HCR	1	
	MINESUP	1	
	FNE	1	
	DGSN		1
Total		7	1

Même s'il existe plusieurs bases de données pouvant fournir des informations sur la migration, il convient de signaler que l'exploitation systématique de ces données pour analyser la migration proprement dite est faible et en particulier pour ce qui est des informations contenues dans les relevés administratifs de routine.

Les données issues des recensements et enquêtes sont analysées dans le cadre de la production des rapports sur les thématiques abordées dans les questionnaires utilisés.

Celles issues des relevés administratifs de routine ne sont en général pas suffisamment exploitées à des fins d'analyse statistique des mouvements migratoires et de mesure de l'impact de ces mouvements sur le développement du pays. Elles sont caractérisées par leur incomplétude et de ce fait leur utilisation dans le cadre d'une étude externe trouve ici sa limite.

En effet, les données des relevés administratifs notamment celles du HCR et du MINESUP, sont exploitées en interne par ces institutions pour la production de leur rapport administratif annuel.

C) LA DISPONIBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES DONNÉES

Au regard des bases de données comportant des informations sur la migration, il se dégage qu'au Cameroun, l'observation de la migration est un volet marginal dans la production statistique nationale. En dehors des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat, très peu d'opérations statistiques ont été réalisées dans le but de mesurer les mouvements de population dans l'espace et d'apprécier leur impact sur le développement. Les administrations et institutions qui, dans leurs activités, sont amenées à collecter des informations de routine sur les mouvements de population, fournissent généralement des données partielles sur la migration.

Cette section passe en revue les ensembles de données qui ont été identifiés dans le cadre de l'évaluation.

C.1 Les Recensements généraux de Population et de l'Habitat

Au Cameroun, c'est le BUCREP qui a été créé en 1999 avec entre autre missions celle de réaliser les Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (RGPH). Le Cameroun a déjà eu à organiser trois RGPH (1976, 1987, 2005). Le pays dispose ainsi de trois bases de données numériques de recensement à partir desquelles, il est possible d'établir des statistiques sur l'état de la migration interne et de la migration internationale aux différentes dates de réalisation des recensements.

Il faut noter toutefois que seul le recensement de 2005 a permis de collecter de données sur l'émigration. En effet, l'émigration qui est devenue un phénomène préoccupant pour le gouvernement n'est pas maîtrisée au plan statistique. Il s'est avéré nécessaire d'utiliser le Recensement Général de la Population et de l'Habitat pour évaluer l'ampleur des flux de sorties récentes du Cameroun, notamment celles qui ont été effectuées au cours des cinq dernières années précédant la date du recensement.

Ces données n'ont cependant pas été exploitées au moment de l'analyse thématique des résultats. Actuellement, le BUCREP est engagé dans le traitement de ces données sur l'émigration et un rapport d'analyse sur cette thématique est en cours d'élaboration.

Pour étudier les migrations, les questions généralement posées dans les recensements portent sur:

- Le lieu (pays) de résidence au moment du recensement ;
- Le lieu (pays) de naissance ;
- La situation de résidence pour préciser si l'individu vit habituellement dans le ménage ou s'il est un visiteur ;

- Le lieu (pays) de résidence précédente (antérieure) à une date donnée ;
- La durée de résidence au lieu (pays) de dénombrement ;
- La nationalité.

Le tableau 3 ci-dessous a été établi à partir des questionnaires de Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat réalisés au Cameroun. Il présente les différentes variables concernant la migration en indiquant pour chaque recensement si la variable a été utilisée dans le questionnaire ou non.

Tableau 3 : Utilisation des variables sur la migration aux différents RGPH

Libellé des variables retenues pour la migration dans les questionnaires ménages ordinaires des recensements	RGPH		
	1976	1987	2005
Variable des migrations pour résident	3	3	6
Nationalité	X	X	X
Lieu de naissance	X	X	X
Lieu de résidence habituelle	X	X	X
Durée de résidence au lieu de résidence habituelle			X
Lieu de résidence antérieure			X
Lieu de résidence il y' a 5 ans			X
Départ du Cameroun des cinq dernières années	0	0	5
Nom de l'émigré			X
Sexe			X
Année de départ			X
Pays de destination			X
Principal motif de départ			X

La nationalité qui est souvent déclarée permet en principe de mesurer la répartition de la population étrangère dans le pays. Toutefois, il faut noter que les procédures de collecte ne permettent pas aux agents enquêteurs de vérifier les documents d'identité (carte nationale d'identité, acte de naissance, passeport) de la personne interviewée. Pour cette raison, toutes les informations recueillies ne sont pas rigoureusement exactes à cause des éventuelles fausses déclarations. En effet, les craintes de répression (contrôle fiscal, contrôle des titres de séjour, etc.) sont en général à l'origine des fausses déclarations par certaines personnes de nationalité étrangère.

Le tableau 4 ci-dessous présente pour chaque RGPH réalisé au Cameroun la répartition de la population recensée par nationalité ou aire géographique d'appartenance.

Tableau 4 : Répartition de la population par sexe selon la nationalité aux différents RGPH

Nationalité/Aire géographique	1976			1987			2005		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
Angola	-	-	-	-	-	-	1 259	1 280	2 539
Congo	814	688	1 502	691	584	1 275	1 491	1 444	2 935
Gabon	302	427	729	406	499	905	540	508	1 048
Guinée Equatoriale	-	-	-	646	731	1 377	1 619	1 715	3 334
RCA	6 694	5 737	12 431	7 580	6 621	14 201	6 656	7 767	14 423
RDC	146	65	211	462	276	738	2 155	1 895	4 050
Tchad	14 587	13 476	28 063	41 913	35 614	77 527	37 825	32 181	70 006
Nigéria	81 135	54 161	135 296	73 384	52 890	126 274	57 411	43 029	100 440
Niger	1 188	458	1 646	-	-	-	6 920	3 513	10 433
Bénin	649	492	1 141	-	-	-	1 355	1 029	2 384
Guinée	-	-	-	-	-	-	2 248	2 299	4 547
Libéria	-	-	-	-	-	-	2 069	2 158	4 227
Mali	-	-	-	-	-	-	5 743	2 404	8 147
Sénégal	-	-	-	-	-	-	2 542	590	3 132

Nationalité/Aire géographique	1976			1987			2005		
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
Reste de l'Afrique de l'Ouest	2 544	1 519	4 063	-	-	-	3 696	2 304	6 000
Afrique du Nord	157	118	275	-	-	-	291	200	491
Autres pays africains	146	55	201	13 650	5 415	19 066	2 105	2 102	4 207
France	4 731	4 313	9 044	4 969	4 083	9 052	2 478	2 107	4 585
Grèce	380	264	644	-	-	-	128	63	191
Italie	234	178	412	-	-	-	294	211	505
Pays-Bas	251	153	404	-	-	-	96	62	158
Royaume uni	224	170	394	190	164	354	150	103	253
Allemagne	177	153	330	217	190	407	151	141	292
Autres pays européens	685	639	1 324	1 693	1 310	3 003	1 364	1 386	2 750
USA	196	204	400	-	-	-	422	391	813
Canada	190	177	367	-	-	-	92	85	177
Autres pays américains	49	34	83	576	593	1 169	224	230	454
Asie	342	198	540	260	160	420	1 854	1 034	2 888
Reste du monde	208	236	444	503	259	762	40	28	68
ND	16	27	43	1 722	1 438	3 160	3	1	4
Population étrangère totale	116 045	83 042	199 987	148 862	110 827	259 689	143 221	112 260	255 481
Population camerounaise	3 375 388	3 556 458	6 931 846	4 435 264	4 717 476	9 052 740	8 488 815	8 719 540	17 208 355
Population totale	3 491 433	3 640 400	6 931 846	4 584 126	4 728 303	9 312 429	8 632 036	8 831 800	17 463 836
Population étrangère (%)	3,3	2,3	2,9	3,2	2,3	2,8	1,7	1,3	1,5

Source : BUCREP.

Concernant l'accessibilité, les bases des données des recensements peuvent être obtenues auprès du BUCREP ou de l'INS sur demande. Les conditions d'obtention de l'ensemble des données d'une de ces bases dépendent du type d'utilisation envisagé et le profil de l'utilisateur.

C.2 Relevés administratifs

Certains relevés administratifs comportant des informations sur la migration internationale existent (Registre des mouvements de population aux frontières, fichier des effectifs d'étudiants du MINESUP, fichier des réfugiés du HCR, fichier des compétences de la diaspora de l'Agence Internationale du FNE (AI-FNE)).

Registres des mouvements des populations aux frontières

La DGSN est la structure administrative qui gère les opérations de contrôle et de surveillance des entrées et sorties au niveau des frontières. Ces opérations conduisent à l'enregistrement d'information sur les migrants internationaux. Le registre des mouvements aux frontières est un ensemble de données individuelles contenues dans des formulaires. Bien que ces formulaires soient accessibles aux administrations du système statistique sur demande, leur exploitation à des fins statistiques n'est occasionnellement faite que par le MINTOUL pour l'établissement des effectifs annuels d'entrées de touristes. Il convient de signaler que faute de ressources, le MINTOUL a arrêté l'exploitation de ces données depuis 2010.

Outre l'enregistrement des informations aux frontières, la DGSN délivre les cartes nationales d'identité, les passeports, les permis de séjour ainsi que les cartes de résidence aux étrangers. Ces opérations administratives conduisent à l'enregistrement de certaines informations sur les individus qui sollicitent ces documents. Ces données individuelles qui renseignent sur les migrations, même si elles sont partielles, restent toutefois confidentielles et réservées aux besoins internes de la police.

Fichier des effectifs d'étudiants au Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP)

Chaque année, la Cellule des Statistiques et du Système d'Information Universitaire (CSSIU) du MINESUP organise une opération de collecte de données statistiques auprès des établissements universitaires. Cette opération permet d'une part de confectionner le fichier des effectifs d'étudiants et d'autre part, de disposer d'informations statistiques diverses à partir desquelles, le MINESUP produit l'annuaire statistique de l'enseignement supérieur au Cameroun.

Pour les étudiants camerounais à l'étranger, le MINESUP ne dispose pas d'informations sur ceux qui ne sont pas passés par ses services. Les données sur les étudiants camerounais à l'étranger sont par conséquent partielles.

Les statistiques concernant la migration pouvant être produites à partir de ce fichier sont par exemple : le nombre total d'étudiants étrangers répartis par établissement universitaire, par filière, par sexe et par niveau d'études.

L'édition 2011 de l'annuaire statistique du MINESUP révèle la présence de 3 385 étudiants étrangers avec une très forte représentation des ressortissants Tchadiens (68,2 %) suivi des Nigériens et Béninois qui représentent globalement 24 % des étudiants étrangers.

Les informations statistiques du MINESUP sont disponibles sur son site Web (www.minesup.gov.cm) ou accessibles sur demande à la Cellule des Statistiques et du Système d'Information Universitaire (CSSIU) de ce ministère.

Fichier des compétences de la diaspora demandant un emploi à l'AI-FNE

Au niveau de l'Agence Internationale du Fond National de l'Emploi (AI-FNE), un fichier électronique accessible aux usagers sur demande a été mis en place pour enregistrer toutes les demandes de placement provenant des migrants camerounais déjà revenus dans leur pays ou les Camerounais de la diaspora manifestant leur disposition à rentrer dans leur pays. Cette activité rentre dans le cadre du Programme d'Appui au retour des Immigrés camerounais (P.A.R.I.C). Les candidats à l'émigration professionnelle sont également enregistrés au niveau de l'Agence Internationale du FNE. Il s'agit donc de formulaires remplis par les demandeurs d'emploi.

L'exploitation des informations de ce fichier pour la période 2007-2011 a permis d'établir les données du tableau 5 ci-après sur le nombre de Camerounais de la diaspora de retour ou candidats au retour.

Tableau 5 : Répartition de la diaspora de retour enregistrée au niveau de l'Agence internationale du FNE pour l'insertion professionnelle

Année	Nombre
2011	108
2010	105
2009	46
2008	42
2007	19
Total	320

Source : AI-FNE.

Fichier des réfugiés

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés tient le fichier des réfugiés résidant sur le territoire Camerounais. Les informations individuelles (nom, sexe, âge, nationalité,...) sur les réfugiés y sont enregistrées. Sur la base de ce fichier, le bureau national du HCR publie les données statistiques sur les réfugiés dans son rapport annuel. Le fichier est régulièrement mis à jour dans le cadre de la gestion des opérations de rapatriements et de prise en charge des nouveaux inscrits.

Les informations statistiques sur les réfugiés sont accessibles sur demande au bureau national du HCR.

Tableau 6 : Réfugiés et demandeurs d'asile (2010)

Statut	Origine	Total	% hommes	% moins de 18 ans
Réfugiés	Rép. centrafricaine	89 900	53	60
	Tchad	8500	45	34
	Nigéria	2900	53	48
	Rwanda	1500	49	30
	RDC	700	46	37
	Pays divers	800	33	22
Demandeurs d'asile	Rép. centrafricaine	1100	44	42
	Tchad	460	36	32
	Guinée	350	2	3
	RDC	190	35	29
	Rwanda	130	43	41
	Pays divers	160	9	6
			106 690	

Source : Rapport global du bureau national du HCR 2010, www.unhcr.fr/500e9f7ab.html (consulté en janvier 2013).

C.3 Données d'enquêtes

Si les enquêtes par sondages réalisées à l'échelle nationale comportent des questions qui peuvent permettre de déterminer le statut migratoire (lieu de naissance, lieu de résidence actuelle, lieu de résidence antérieure...), il convient néanmoins de relever que seule la Troisième Enquête camerounaise auprès des Ménages en 2007, avait un objectif orienté sur la mesure de la mobilité résidentielle et la migration ainsi que son impact sur le niveau de vie des ménages. En effet, le questionnaire de cette enquête comportait des questions concernant l'émigration des membres du ménage. Les informations suivantes étaient recherchées:

- La nationalité avec comme modalités de la variable : Cameroun ; Nigéria ; autre pays de la CEMAC, reste de l'Afrique, France et reste du monde ;
- Les départs du ménage depuis 2001 ;
- La durée du départ ;
- Le sexe du migrant ;
- L'âge au départ ;
- Le niveau d'instruction au départ ;
- Le motif du départ ;
- L'initiative de la décision de départ ;
- La destination ;
- Les transferts de fonds effectués au cours des 12 derniers mois par le migrant ;
- L'évaluation du montant des transferts effectués depuis les 12 derniers mois.

Les variables relatives à ce module du questionnaire n'ont pas été exploitées de manière approfondie. Le rapport général de l'enquête présente une analyse des destinations et des motifs de l'émigration. Il en ressort qu'environ un ménage sur quatre (27,0%) a enregistré le départ d'au moins un de ces membres de 2001 à la date de réalisation de l'enquête en 2007. Cette émigration est pour l'essentiel interne au pays (94,4 %).

Pour ce qui est de l'émigration internationale 1,7% d'émigrés avaient pour destination l'Europe, 2,9 % d'autres pays d'Afrique et 1,0% le reste du monde.

De manière générale, les principaux motifs évoqués comme raison de départ sont : les études (28,5%), le regroupement familial (25,6%), la recherche d'emploi (11,9%) et la recherche d'autonomie (9,2%).

La base de données de l'enquête peut être obtenue auprès de l'INS, sur demande.

Il est important de signaler qu'avec l'appui de l'Observatoire ACP sur les Migrations, deux enquêtes sont en cours d'exécution. La première est conduite par l'IFORD et vise à faire une évaluation de l'impact des migrations Sud-Sud sur le développement au Cameroun. La seconde concerne l'impact de la migration sur la santé. Elle est conduite par des chercheurs appartenant à l'Université de Douala.

C.4 Possibilités de production d'indicateurs sur la migration à partir des ensembles de données disponibles

Dans un ensemble de données, il est possible de produire plusieurs indicateurs pouvant renseigner sur les mouvements migratoires de la population. En l'absence d'annuaire statistique sur la migration, il n'existe pas une liste établie d'indicateurs prioritaires à renseigner suivant une périodicité déterminée. Les indicateurs produits sur la migration répondent en général aux besoins et aux préoccupations de chaque institution.

Le tableau 7 ci-dessous présente quelques indicateurs (liste non exhaustive) pouvant être produits à partir des ensembles de données disponibles. Il a été établi sur la base de l'exploitation des métadonnées (questionnaires, rapports, dictionnaires de variables) relatifs aux différents ensembles de données.

Tableau 7 : Liste de quelques indicateurs sur la migration selon les ensembles de données

Institution	Ensembles de données	Indicateurs sur la migration et le développement	Catégorie de Migrants/ Migration
BUCREP/INS	Recensements	<ul style="list-style-type: none"> Effectif de la population migrante de chaque sexe (M, F M+F) Indice de mobilité résidentielle Nombre total d'entrées et de sorties dans une unité administrative (M, F, M+F) Effectif total de la population non migrante (M, F, M+F) Taux de migration nette Age moyen des migrants (M, F, M+F) Nombre d'immigrés internationaux (M, F, M+F) Immigrants internes (M, F, M+F) Emigrants internes (M, F, M+F) Solde migratoire (total et pourcentage) Migrants Interne- Inter-Régionale (M, F, M+F) Immigrants du long terme (M, F, M+F) Indice de rétention (M, F, M+F) Effectif de la population résidente née à l'étranger (M, F, M+F) Immigrants actifs occupés (M, F, M+F) Non migrants (M, F, M+F) 	Population résidentes au moment du recensement
INS	Enquêtes (ECAM3)	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de ménages bénéficiant des envois des fonds liés à la migration Interne Proportion de ménages bénéficiant des envois de fonds des ressortissants résidant à l'étranger 	Population résidente au moment de l'enquête
MINESUP	Fichier des effectifs d'étudiants	<ul style="list-style-type: none"> Emigration étudiante (M, F, M+F) Immigration étudiante (M, F, M+F) 	Etudiants
DGSN	Registre des mouvements aux frontières	<ul style="list-style-type: none"> Flux d'entrées (M, F, M+F) Flux de sorties (M, F, M+F) Flux de touristes entrants Flux de touristes sortants 	Emigrants, immigrants touristes
HCR	Fichier des réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réfugiés par nationalité (M, F, M+F) Nombre d'arrivées de réfugiés par année (M, F, M+F) Stock total d'enfants réfugiés (M, F, M+F) 	Réfugiés
FNE	Fichier des demandeurs d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> Effectif de demandeurs d'emploi par pays d'origine (M, F, M+F) Effectif de demandeurs d'emploi par profession (M, F, M+F) Age moyen des demandeurs d'emploi (M, F, M+F) 	Demandeurs d'emploi

Tous les ensembles de données mentionnés dans le tableau 7 ci-dessus sont accessibles suivant les conditions mises en place pour leur exploitation par les institutions qui les gèrent. Si tout le fichier de la base de données ne peut être mis à la disposition d'un quelconque utilisateur qui en a fait la demande, des réponses à ses requêtes d'informations, en matière de tableaux statistiques ou d'indicateur spécifique lui seront néanmoins fournies.

C.5 Données d'enquêtes

Concernant les données relatives aux transferts de fonds, c'est le Ministère des Finances (MINFI) qui devrait fournir les informations à travers sa Direction des Contrôles Economiques et des Finances Extérieures. Une application informatique a été développée au niveau de ce ministère dans le but d'assurer la centralisation et l'exploitation des données sur les transferts internationaux de fonds effectués par les banques. Cette application n'est pas encore opérationnelle parce que les dispositions et les procédures administratives et institutionnelles ne sont pas encore mises au point avec les partenaires impliqués (les établissements bancaires, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)). Il n'existe donc pas de données statistiques établies sur le volume des transferts de fonds internationaux.

Les indicateurs pouvant être potentiellement produits à partir de l'exploitation des ensembles de données actuellement disponibles couvrent un large éventail d'informations relatives à la migration. Cependant, les besoins des utilisateurs ne sont pas entièrement satisfaits à cause d'un déficit d'exploitation des bases de données. Tous les indicateurs ne sont pas systématiquement calculés et présentés dans les rapports et autres documents publiés dans le cadre de l'exploitation des bases de données.

D) GESTION DES DONNÉES

D.1 Pratiques actuelles

Dans l'ensemble, les données sur la migration identifiées sont gérées de manière indépendante par les institutions qui les produisent. L'Institut National de la Statistique qui est responsable de la coordination des activités statistiques, bien qu'il n'ait pas encore endossé un rôle de contrôle à ce jour, ainsi que de la centralisation de ces données sur les mouvements migratoires et leur impact. Cette situation est certainement liée au fait que les données publiées sur la migration sont encore en faible quantité.

Actuellement, chaque institution qui produit des données sur la migration les gère dans le cadre de ses besoins. Il n'existe pas de système de gestion coordonnée de données statistiques sur la migration. Cette situation serait due à deux facteurs majeurs :

- Le premier est la non prise en compte des activités de production de données sur la migration dans la stratégie nationale de développement de la statistique pour la période 2009-2013 actuellement en cours de mise en œuvre. En effet, aucun objectif spécifique de cette stratégie n'a été orienté sur l'organisation du système de production des indicateurs de mesure des mouvements migratoires et de leur impact.
- Le deuxième est l'absence de document de politique et de stratégie en matière de migration. Un tel document serait le socle sur lequel s'appuieraient les activités à déployer pour la production et la gestion des données sur la migration.

D.2 Les utilisateurs et le partage des données

La migration étant un phénomène à caractère transversal, tous les secteurs de la vie nationale sont concernés. Toutefois, on constate qu'au Cameroun les utilisateurs sont confrontés à la carence de données. Ces utilisateurs sont principalement les administrations publiques, les entreprises, les organisations nationales et internationales, les médias, et les chercheurs.

En effet, les structures gouvernementales, notamment les ministères, sont toutes utilisatrices de données sur la migration. En plus des structures productrices de données statistiques sur les migrations et qui sont de ce fait également utilisatrices de ces données, le Ministère du Commerce et le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ont par exemple déjà affiché leurs besoins en matière des données sur la migration.

Le Ministère du Commerce qui s'inscrit dans le registre des utilisateurs à travers l'organisation de rencontres économiques avec les Camerounais de la diaspora. Ce ministère a organisé en 2010 à Yaoundé, le forum économique de la diaspora pour débattre sur les possibilités et les opportunités d'investissement au Cameroun.

Le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation est quant à lui initiateur et promoteur des Journées d'Excellence de la Recherche Scientifique et de l'Innovation du Cameroun (JERSIC). Les JERSIC organisées tous les deux

ans sont des cadres permettant de développer la synergie entre les scientifiques de la diaspora avec leurs confrères restés au pays. A l'occasion de ces journées, les chercheurs et scientifiques exposent les résultats de leurs recherches et participent aux conférences et débats organisés à cet effet. La dernière édition des JERSIC s'est tenue en 2011.

Les données recueillies au niveau des services de la DGSN et des Ambassades sont principalement destinées à la gestion administrative de routine. Pour ces institutions, il s'agit d'un exercice de gestion interne de leurs activités sans visée statistique ni perspective de partage des informations obtenues. Les informations qu'elles recueillent sur support papier ne sont en général pas exploitées par les autres acteurs du système statistique.

Les quelques documents et rapports produits par certaines structures comme le BUCREP, l'INS, le MINESUP, le MINTOUL, le HCR, et qui abordent les questions de migration sont en général peu diffusés.

Les informations que les utilisateurs recherchent le plus sur la migration sont très variées. Toutefois, les informations de base les plus souvent recherchées portent sur le volume des flux suivant les destinations des émigrants, les origines des immigrants, leur profil sociodémographique (sexe, âge, niveau d'instruction, profession, statut matrimonial).

Pour ce qui est du Ministère du Tourisme et des Loisirs en particulier, il est pour le moment le seul utilisateur qui a déjà amorcé une collaboration avec la DGSN pour l'exploitation de fiches et registres de la police des frontières.

E) RESSOURCES

Dans toutes les institutions visitées, l'outil informatique est utilisé. Les ordinateurs fonctionnent, pour la plupart, avec les systèmes d'exploitation Windows XP, Windows 7 et Windows Vista. Les structures ayant des activités statistiques importantes comme le BUCREP et l'INS, et le MINESUP utilisent des logiciels spécifiques de traitement de données comme SPSS, CSPRO, STATA, etc. Pour le stockage et l'archivage des données, des serveurs sont utilisés.

E.1 Matériel et logiciel

Toutes les institutions utilisent les systèmes d'exploitation Microsoft. Le tableau ci-après présente la liste de quelques institutions avec le matériel et les logiciels qu'elles utilisent. Les informations concernant le matériel et logiciels, n'ont été recueillies qu'auprès des institutions potentiellement productrices de données sur les migrations. Il ne s'agit pas du matériel spécifiquement utilisé pour la gestion des données de migration mais de l'ensemble du matériel et équipement disponible quel que soit son domaine d'utilisation au sein de l'institution.

Tableau 8 : Répartition des ressources matérielles dans les institutions publiques du Système statistique national intervenant dans la production de données sur la migration²

Structures	Ordinateurs	Serveur	Site Web	Logiciels	Autres équipements
INS	120	5	www.statistics-cameroon.org	WINDOW.7, CSPRO, SPSS.11, STATA, REDATAM-IMIS, DEVINFO	3 vidéos projecteurs, scanners, 1 risographe
BUCREP	73	2	www.bucrep.org	WINDOW.7, CSPRO, SPSS, STATA, CENSUSINFO, DEVINFO	2 vidéos projecteurs, scanners, 1 risographe
DGSN	20	4		ORACLE , WINDOWS serveur 2008, Windows 7, JAVA	
MINREX			www.diplocam.cm	WINDOW.7	
MINTOUL	13		www.mintour.gov.cm	WINDOW.7	
MINESUP	7	1	www.minesup.gov.cm	WINDOW.7	
MINEFOP			www.minefop.gov.cm	WINDOW.7	
MINEPAT			www.minapat.gov.cm	WINDOW.7	
MINFI				WINDOW.7	
MINATD	2		www.minatd.gov.cm	WINDOW.7	6 vidéos projecteurs, 2 scanners
AI-FNE	7		www.fnecm.org	WINDOW.7, NEFISYS, ACCUEIL-EMPLOI	Un rétroprojecteur
OIM	5	1	www.iom.int	WINDOW.7	Un rétroprojecteur

Source : INS, rapport sur l'état de mise en œuvre de la stratégie national de développement de la statistique en 2011 et données de l'évaluation.

² Au sein de la DGSN, un serveur d'application et un serveur de base de données situés au siège de la DGSN et deux serveurs de réplication situés dans les aéroports de Yaoundé et Douala.

E.2 Ressources humaines

Le Cameroun dispose de potentialités importantes en matière de production de statistiques sur les migrations. Il s'agit d'abord du dispositif de fonctionnement du Système Statistique National. Plusieurs institutions interviennent dans la collecte des informations (INS, BUCREP, les ministères et autres institutions à travers leur unité de statistique, etc.).

Les ressources humaines sont disponibles. Selon le rapport annuel d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Développement de la Statistique en 2011, l'ensemble du personnel recensé dans l'ensemble du Système National d'Information Statistique est évalué à 2 430 personnes dont 323 statisticiens et démographes. Si les démographes ont tous le même niveau de formation, les statisticiens sont constitués d'Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE), d'Ingénieurs de Travaux statistiques (ITS), de Techniciens de Statistique (TS) et d'Agents Techniques de la Statistique (ATS). Malgré les effectifs importants en personnel ayant des compétences dans la production et l'exploitation des données statistiques, les besoins sont encore loin d'être comblés car plusieurs administrations restent encore dépourvues de personnels ayant des compétences en statistique. L'essentiel des effectifs de statisticiens et démographes se trouve concentré dans trois structures, à savoir le MINEPAT, l'INS, et le BUCREP.

Tableau 9: Répartition du personnel de quelques structures statistiques intervenant dans le domaine de la migration en 2011

Institutions	Démographes	ISE	ITS	TS	ATS	Total Statisticiens et Démographes	Autres personnels
	(Bac + 5)	(Bac + 5)	(Bac + 3)	(Bac + 2)	(Bac + 1)		
INS	18	20	68	36	4	146	63
BUCREP	15	1	2	2	0	20	61
MINESUP	0	1	0	1	0	2	5
MINEFOP	0	0	1	0	0	1	77
MINTSS	0	0	0	0	0	0	3
MINATD	0	0	0	0	0	0	10
MINTOUL	0	1	0	0	0	1	
FNE	0	1	0	0	0	1	250
MINREX	0	0	0	0	0	0	
MINEPAT	21	33	24	4	0	82	18
MINFI		15	15	6	1	37	50
IFORD	11	0	0	0	0	11	15
Total	65	71	110	49	5	301	592

Source : INS, rapport sur l'état de mise en œuvre de la SNDS 2011.

Concernant les ressources humaines de la DGSN, les informations obtenues au cours de l'évaluation révèlent que le service en charge du projet d'informatisation du système de gestion des données aux frontières dispose de six fonctionnaires de police avec au moins un niveau de formation BAC+3 en Informatique. Ce personnel assure le rôle d'administrateur de l'application. Toutefois, le recyclage pour une remise à niveau des administrateurs est à envisager dans la mesure où ce personnel doit être à la pointe de l'évolution technologique en matière de gestion informatique des données sur les flux des entrées et des sorties aux frontières ainsi que la sécurisation et le partage de ces données. Par ailleurs, ce recyclage est surtout indispensable pour renforcer leurs compétences dans le domaine de la production et du traitement des données statistiques.

On compte aussi 60 fonctionnaires de police de l'aéroport International de Yaoundé-Nsimalen et 40 autres dans les services Centraux qui ont été formés sur l'utilisation de l'application comme opérateurs. Il faudrait également prévoir la formation d'au moins 80 personnes sur le site de l'aéroport de Douala.

F) LÉGISLATION, CADRE LÉGAL

Le corpus Juridique sur lequel repose le Système statistique national est constitué par la loi n° 91/023 du 16 décembre 1991 relative aux recensements et enquêtes statistiques. Cette loi définit les principes fondamentaux qui régissent les activités statistiques et définit les conditions et procédures de réalisation des opérations de recensements et d'enquêtes statistiques. Le décret n°93/407 du 7 mai 1993 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement fixe les modalités d'application de cette loi.

Si la Constitution camerounaise ne fait pas mention explicite de la liberté d'information, elle garantit la liberté de communication, la liberté d'expression et la liberté de presse dans les conditions fixées par la loi. A ce titre, la loi de 1991 relative aux recensements et enquêtes statistiques prescrit en ses articles 4 et 6 l'obligation de discrétion sur les renseignements à caractère privé, à observer par toute personne impliquée dans la manipulation des informations statistiques. L'article 14 de son décret d'application (décret n°93/407/PM du 7 mai 1993) donne au Conseil National de la Statistique la mission « *de promouvoir l'exploitation à des fins de statistique nationale, l'ensemble des fichiers des administrations et organismes publics et para-publics* ».

4. LACUNES

Au Cameroun, malgré le nombre important d'institutions qui mènent des activités en rapport avec la migration, on observe des lacunes tant au niveau organisationnel qu'au niveau de la production et de l'utilisation des informations statistiques.

Au plan organisationnel, le dispositif souffre d'un déficit de coordination des activités entre les différents acteurs concernés. Au plan de la production et de l'utilisation des informations statistiques, il faut noter que très peu d'opérations statistiques ont été consacrées à évaluer les mouvements de population. Par conséquent, la migration occupe une position marginale dans les activités de production statistique. En dehors des recensements généraux de la population et de l'habitat ainsi que quelques enquêtes auprès des ménages qui abordent certaines questions liées à la mobilité spatiale, les relevés administratifs devraient permettre de disposer des données sur la migration internationale au Cameroun. Malheureusement, les principaux services de l'Etat qui gèrent le dispositif devant servir à la collecte des statistiques de routine sur les migrations souffrent encore de plusieurs insuffisances dont les principales sont: (i) le manque de moyens matériels pour mener à bien leurs missions; (ii) une mauvaise utilisation des ressources humaines disponibles et (iii) une faible collaboration entre les services ayant des missions complémentaires. Tout ceci entraîne par conséquent des données très parcellaires, partielles, non centralisées et peu appropriées pour une exploitation à des fins statistiques. Les lacunes décrites dans cette section sont d'ordre général et concernent la plupart des institutions du Système statistique.

A) DONNÉES

L'absence d'un document cadre dans lequel est définie une liste d'indicateurs sur la migration que le système statistique national devrait produire pour le suivi de ce phénomène est à l'origine de la carence de données sur la migration. Les seuls indicateurs de migration officiellement reconnus concernent le stock d'immigrants obtenus à partir des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat, les données sur les réfugiés produites par le HCR, les données de l'ECAM3, et dans une certaine mesure celles du MINSUP sur les étudiants étrangers et celles du MINTOUL sur les entrées de touristes. Si, par nature, les opérations de recensements généraux de la population et de l'habitat fournissent des renseignements sur la migration internationale, la périodicité de leur réalisation ne permet pas d'assurer un suivi permanent et d'évaluer l'impact.

La carence d'informations statistiques sur la migration est renforcée par la mauvaise coordination entre les différents acteurs impliqués dans leur production et la gestion des données. Il y a aussi un manque de demandes officiellement formulées par le gouvernement pour appeler le Système National d'Information Statistique à apporter des éléments de visibilité sur le phénomène.

Malgré le fait que le gouvernement s'intéresse de plus en plus à la diaspora camerounaise, la carence de données statistiques sur ce phénomène persiste. Les services des ambassades et représentations consulaires du Cameroun à l'étranger n'ont pas encore la capacité technique et les ressources nécessaires pour fournir l'information statistique sur la diaspora. Sur le plan interne, la collecte des données sur les entrées et sorties au niveau des frontières est faite par la police pour des besoins de sécurité. Les institutions chargées de la statistique ne s'investissent pas dans l'exploitation des informations recueillies par les services de la police.

Concernant les données sur l'état civil, certaines défaillances du système restent encore à corriger. Ces défaillances concernent notamment la multiplication des fraudes dans l'établissement et l'usage des actes d'état civil, un mauvais archivage des documents. La sécurisation de la nationalité est de ce fait, un défi que doivent donc relever la DGSN et le MINATD.

Il est important de relever qu'en matière de migration, bien que les enquêtes qui ont été réalisées comportent souvent des questions permettant de faire des analyses suivant la nationalité et la mobilité résidentielle, ces sources ne sont pas appropriées pour produire des indicateurs pertinents sur la migration. En effet la migration n'est pas le principal sujet justifiant la réalisation de ces enquêtes.

B) RAPPORTS/ANALYSES/EXPLORATION DES DONNÉES

Du point de vue de la gestion des données, la principale lacune identifiée dans toutes les institutions est le déficit d'exploitation des bases de données quel que soit le format dans lequel elles se présentent. Cette lacune ne peut être levée que si le Conseil national de la Statistique intervient de manière transversale sur toutes les questions liées aux statistiques et inscrit cette préoccupation dans l'agenda statistique du gouvernement. En effet, c'est le Conseil National de la Statistique qui donne les orientations en matière de production et d'utilisation des données statistiques pour

les besoins du gouvernement et de ses partenaires au développement. Sur le plan opérationnel, les institutions du Système Statistique National sont chacune, dans leur domaine de compétence respectif, chargées de mettre en œuvre les orientations fixées.

La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), pour la période 2009-2013 ayant été validée par le Conseil National de la Statistique n'a pas intégré les opérations relatives à la maîtrise du phénomène migratoire. Ce manquement explique le fait que peu d'opérations statistiques aient été menées sur la migration dans cette période.

Les informations collectées par la police aux frontières ne sont exploitées pour le moment que de manière sommaire par le MINTOUL pour ses besoins de production statistique sur les entrées de touristes. Ces informations peuvent être exploitées pour mesurer les flux de migrations suivant les destinations et les origines des migrants. Les autres informations sur leur profil individuel (sexe, âge, profession, domicile légal) et le motif du déplacement peuvent être également exploités pour analyser les réalités des migrations et produire des indicateurs sur ce phénomène.

C) CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES DONNÉES

Pour les données sur la migration collectées pendant les recensements de population et les enquêtes, le contrôle et l'évaluation des données sont assurés par les institutions qui les réalisent (BUCREP et INS) selon un protocole qui respecte généralement les recommandations en la matière. Il s'agit d'une évaluation de la qualité des données sur la base de la comparaison avec des sources externes (données des recensements précédents en particulier).

Concernant les données de la police des frontières, il n'existe pas un protocole d'enregistrement des informations dans lequel les concepts utilisés sont harmonisés avec ceux des autres utilisateurs comme le MINTOUL. Actuellement aucun mécanisme de contrôle de la qualité statistique de ces données n'a été développé.

D) RESSOURCES

L'insuffisance du matériel de travail, l'absence de moyens de déplacement et les faibles ressources financières entravent considérablement l'activité de production des données sur la migration. L'exploitation des informations collectées au niveau des postes frontières, dans les ambassades et les consulats, permettant de maîtriser l'évolution conjoncturelle des flux de migration est confrontée à ce problème.

Le BUCREP et l'INS qui ont pour mission de fournir l'information statistique aux administrations et institutions utilisatrices, disposent du personnel avec la qualification requise. L'insuffisance des ressources financières allouées aux activités du domaine de la migration, entrave également, l'utilisation de ce personnel pour ces activités.

En prenant en considération la sous exploitation des sources de données administratives, il est possible que le personnel de certaines institutions n'ait pas une formation suffisante ou adéquate quant à l'analyse des données migratoires en général, aux méthodes d'analyse statistiques ainsi qu'aux logiciels de rapport.

La non-production par le MINTOUL de statistiques sur les entrées de touristes depuis 2011 est liée à l'absence de moyens financiers et matériels destinés à cette opération.

E) LÉGISLATION, CADRE LÉGAL

E.1 Instruments juridiques

Concernant les instruments juridiques, il faut noter que la principale lacune concerne l'inadaptation des textes qui régissent l'activité statistique aux besoins actuels. Le contexte national et international, le cadre institutionnel et la politique gouvernementale en matière de statistique ne sont plus ceux qui prévalaient au moment où étaient élaborés la loi de 1991 sur les recensements et les enquêtes ainsi que son décret d'application promulgué en 1993. Ces textes n'ont pas été réadaptés au contexte présent. Ils ne définissent pas les mécanismes et les modalités de partage des données produites par les différentes institutions. L'une des missions du Conseil National de la Statistique est de veiller à la bonne application des textes en matière d'activités statistiques.

E.1 Cadre institutionnel de gestion de la politique migratoire au Cameroun

Au plan institutionnel, le besoin concerne la mise en place d'un cadre de coordination institutionnelle des activités en matière de statistiques sur les migrations. Ces activités impliquent en effet, la contribution de plusieurs institutions relevant aussi bien du gouvernement, de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, de la société civile que du secteur privé.

L'absence d'une orientation pour les activités statistiques sur les migrations, qui s'intégrerait dans une politique nationale de migration, est l'une des principales limites. En réalité, l'actuelle stratégie nationale de développement de la statistique (2009-2013) n'a pas été orientée sur l'organisation du système de production des indicateurs de mesure des mouvements migratoires et de leur impact. De plus, il n'existe pas de politique migratoire à l'échelle nationale au Cameroun, ce qui prendrait en compte la production et la gestion des données sur la migration.

De manière globale, les défis du Cameroun en matière de production statistique se résument en l'abandon des activités statistiques par plusieurs institutions et notamment les ministères. A part quelques-uns, à l'instar de ceux qui s'occupent des secteurs à forts besoins statistiques comme l'éducation, la santé, plusieurs ministères ne produisent plus de statistiques. La plupart des ministères disposent dans leur organigramme d'une Cellule en charge des statistiques. A cause de l'insuffisance des moyens accordés pour les activités statistiques ainsi que de l'approche des données comme stricte propriété des institutions qui les produisent et les utilisent donc pour un usage interne et non en tant que potentielle source nationale d'information, les services concernés n'arrivent plus à coordonner et centraliser les données collectées au niveau des régions, des départements et des arrondissements. Cette situation constitue une entrave à l'exploitation des données statistiques de sources administratives

Concernant le MINREX et la DGSN, auprès desquels est attendue la production régulière d'informations sur les migrations, les services en charge des statistiques y sont embryonnaires.

F) LE PARTAGE DES DONNÉES

L'absence de mécanisme de coordination de la collecte et de partage des données est un obstacle à la valorisation et à l'exploitation des informations, surtout celles de source administrative. D'une manière générale, les activités statistiques des institutions sectorielles ne sont pas encore suffisamment articulées avec celles du BUCREP et de l'INS qui sont les charpentes du dispositif statistique national. La plateforme de partage des données sur la migration est en train de se dessiner avec la mise en place en 2012, au niveau du Ministère des Relations extérieures, d'un Comité consultatif national qui regroupe les institutions publique et privées qui mènent des activités en rapport avec la migration.

5. RECOMMANDATIONS

Ces recommandations sont applicables à toutes les institutions évaluées qui devraient travailler ensemble pour les mettre en œuvre. Le cadre le plus approprié pour guider la mise en œuvre de ces recommandations est le Groupe de Travail sur la Migration et le Développement. Les recommandations sont formulées à partir de l'hypothèse que les institutions vont travailler ensemble pour combler les lacunes dans la gestion de leurs données.

A COURT TERME

- Intégrer la migration comme priorité dans le prochain plan stratégique de développement national de la statistique, en instituant notamment une opération périodique d'envergure nationale de collecte de données sur les migrations.
- Définir clairement le cadre institutionnel de coordination opérationnelle des activités en matière de migration internationale.
- Intégrer, dans les outils de collecte utilisés pour les enquêtes et les recensements, un minimum de questions pouvant permettre une analyse pertinente des mouvements migratoires internes et internationaux.
- Développer des axes de collaboration entre les institutions productrices de données, les chercheurs et les universitaires afin de faciliter l'accès aux informations en vue de rentabiliser le coût des investissements dans la collecte.
- Harmoniser les concepts de base et le format des documents techniques de collecte ainsi que les méthodes utilisées par toutes les parties prenantes de la chaîne de collecte et d'exploitation des données de migration pour que toutes les données de source administrative soient cohérentes.
- Renforcer les capacités des ressources humaines au niveau des différentes structures de collecte d'informations de source administrative, à travers l'organisation d'ateliers de formation sur les techniques et les méthodes de traitement et l'analyse de données statistiques en particulier. Ces ateliers organisés dans le cadre des activités du Comité consultatif national (CCN), seront également des cadres d'harmonisation des pratiques de collecte, de gestion des données et de production de rapport.
- Doter les services en charge de la collecte des données statistiques sur le terrain de moyens de travail appropriés (Véhicules, ordinateurs, logiciels).
- Soutenir l'activité statistique des administrations par des possibilités d'appuis offerts par les partenaires techniques et financiers.
- Mettre en place un cadre opérationnel pour produire un rapport annuel sur la migration et le développement en vue d'assurer aux décideurs publics et privés, d'avoir un accès facilité aux données migratoires et à l'information pour la prise en compte de la migration dans les décisions politiques et dans la planification des programmes de développement.

A MOYEN TERME

- Créer une plate-forme de partage de données regroupant tous les producteurs d'informations sur la migration. Cette plate-forme pourrait être une émanation du Comité national consultatif sur les Migrations qui est actuellement mis en place au niveau du MINREX avec l'appui de l'Observatoire ACP.
- Développer et mettre en place un mécanisme de collecte de données sur les transferts de fonds internationaux.

A LONG TERME

- Mettre en réseau, les services en charge des informations statistiques au niveau des ambassades et représentations consulaires, avec le service en charge des statistiques du MINREX, pour assurer la centralisation des données du fichier des ressortissants camerounais et les données sur les visas accordés aux étrangers à destination du Cameroun.
- Développer une base de données centrale qui devrait être alimentée et actualisée régulièrement à travers un Système d'Information sur les Migrations (SIM) qui constitue le réseau de collecte et de partage des informations.

6. CONCLUSION

En considérant les préoccupations actuellement affichées par le Cameroun concernant les enjeux de la migration internationale sur son développement, l'évaluation des capacités de gestion des données statistiques sur ce phénomène est une initiative qui intervient à un moment opportun. En effet, cette évaluation a principalement permis de relever l'absence de visibilité sur les mouvements migratoires dans le pays.

Au plan institutionnel, il n'existe pas un cadre idoine et reconnu pour la gestion des migrations. Cette limite institutionnelle s'est en particulier traduite au niveau opérationnel par une carence de statistiques officielles et régulièrement mises à jour sur la migration. Le dispositif de production statistique, face à la demande officielle passive de données sur la migration, s'est très faiblement investi dans la collecte des informations pour renseigner les indicateurs relatifs à ce phénomène. On note cependant, l'existence de quelques ensembles de données mais ceux de source administrative sont en général très faiblement exploités à des fins d'analyse statistique de la migration et son impact sur le développement.

De manière générale, le Cameroun manque d'un système de coordination des activités en matière d'information statistiques sur les mouvements migratoires. Le défi à relever dans ce cadre, serait la mise en place de mécanismes institutionnels de coordination des activités statistiques sur la migration. Cette mesure permettrait l'amélioration de la production, de l'utilisation, et du partage des données existantes. C'est en effet, la centralisation et la mise en cohérence des contributions des différentes parties prenantes qui conduirait à la construction d'un système d'information performant sur les migrations.

En intégrant l'apport des diasporas dans sa stratégie de développement, l'amélioration quantitative et qualitative de la production statistique sur le phénomène migratoire doit être l'un des grands chantiers du gouvernement dans le domaine de la production statistique. Ceci implique une définition et une attribution des responsabilités opérationnelles aux institutions parties prenantes pour la gestion des activités sur les migrations. Il est donc fondamental que l'ensemble des acteurs impliqués développent, entre eux, une synergie pouvant faciliter le partage d'informations, l'harmonisation et la cohérence de leurs interventions.

7. BIBLIOGRAPHIE

Bahoken, F.

- 2005 « De la présence camerounaise en France à l'option diaspora », Enjeux – Bulletin d'Analyses Géographiques pour l'Afrique centrale, enjeux N° 24.

Borjas, G. J.

- 1987 « Self-selection and the Earnings of Immigrants », *American Economic Review*, vol. 77, N°4, pp. 531-553.

Bureau central des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP)

- 2010 Recensement Général de la population et de l'habitat en 2005, Rapport sur la migration, Tome 09, 279.

Caselli, G., J. Vallin et G. Wunsch (dir.)

- 2003 *Démographie : analyse et synthèse, Vol. IV, Les déterminants de la migration*, Ed Ined, Paris, 225 p.

- 2004 *Démographie : analyse et synthèse, Vol. VI, Population et société*, Ed Ined, Paris, 582 p.

Cisse, P.

- 2005 « La migration malienne au Cameroun : le retour est-il possible ? », IUSSP: XXVème Congrès International de la Population, Tours 18-23 juillet 2005.

Deli Sainzoumi, N.

- 2007 « Cameroun : ces Tchadiens qui vivent de petits métiers », T&C n° 254.

Djamba, Y.

- 2007 « Les déterminants des intentions de migration internationale parmi les Ethiopiens et les Sud-Africains » in AIDELF, *Les migrations internationales, observation, analyse et perspectives*, Presses Universitaires de France, Paris, pp. 179-188.

Doucet, C. et L. Favreau

- 2006 *Les diasporas ouest africaines, agents de développement ?*, Série Comparaisons Internationales, N° 30, 33 p.

- 2002 Direction de la Statistique et de la Compatibilité nationale (DSCN), Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001, Rapport Principal de l'ECAM II, 99 p.

Evina, A. et H. Mimche

- 2009 « Les mouvements migratoires au Cameroun », in Fabien EBOUSSI BOULAGA. (dir.), L'Etat du Cameroun 2008, Editions terroirs, Yaoundé, Cameroun pp. 479-492.

Fall, A. S.

- 2003 *Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine*. Cahiers de Migrations Internationales, Bureau International du Travail, Genève, 51 p.

Intitut national de la Statistique (INS)

- 2008 *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2007, rapport Principal de l'ECAM 3*, Yaoundé, 203 p.

Kamdem, P.

- 2007 « Camerounais en Ile-de-France », Col Etudes Africaines, éd L'Harmattan, Paris (France), 310 p.

Kandel, W. et D. S. Massey

- 2002 « The Culture of Mexican Migration : A Theoretical and Empirical Analysis », *Social Forces*, Vol. 80, N°3, pp. 981-1004.

Lee E. S.

- 1966 « A Theory of Migration », *Demography*, vol.3, N°1, pp. 45-47.

Lututala, B.

- 1995 « Les migrations africaines dans le contexte socio-économique actuel : une revue critique des modèles explicatifs », in Gérard Hubert et Piché Victor, *La sociologie des populations*, Montréal : PUM/AUPELF/UREF, pp. 391-416.

- 2006 « Les migrations en Afrique centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région », Document de travail, Université de Kinshasa, 27 p.

Massey, D. S.

1988 « Economic Development and International Migration in Comparative Perspective », *Population and Development Review*, vol.14, N°3, pp. 383-413.

Massey, D. S., J. Arango, G. Hugo, A. Kouaouci, A. Pellegrino et J. E. Taylor

1993 « Theories of International Migration : A Review and Appraisal », *Population and Development Review*, Vol. 19, N°3, pp. 431-466.

Mincer, J.

1978 « Family Decisions », *Journal of Political Economy*, vol. 86 N°5, pp. 749-773.

Mimche, H., D. Nganawara et H. Ouedraogo

2009 *Migrations féminines et histoire africaine : pratiques d'hier, réalités d'aujourd'hui* (Communication à la Conférence « Ecrire l'histoire des femmes en Afrique : passé, présent et futur », Nairobi, Kenya, 18-20 octobre 2009).

Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

2010 *Rapport National sur le Développement Humain 2008/2009, Cameroun : le défi de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement*, Yaoundé, 161 p.

Nkene, B-J.

2003 « Les immigrés nigériens à Douala : problèmes et stratégies d'insertion sociale des étrangers en milieu urbain », *Afrique et Développement*, vol. XXVIII, n° 3-4, pp.

Onohiolo, S.

2009 « L'an 2008 », in Fabien Eboussi Boulaga (dir.), *L'Etat du Cameroun 2008*, Editions terroirs, Yaoundé, Cameroun pp. 19-34.

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

2009 *Migration au Cameroun, Profil national 2009*, Genève, Suisse, 121 p.

2010 *Etude sur le dispositif juridique, les politiques et pratiques de gestion de la migration de travail au Cameroun*, Yaoundé, 74 p.

2010 *Répertoire des structures chargées de la migration professionnelle au Cameroun*, 111 p (Non publié).

Piore, M.

1979 *Birds of Passage : Migrant Labour in Industrial Societies*, Cambridge University Press, Cambridge, 240 p.

Pond, I. J. E.

2007 « Immigration et diaspora. Un regard africain », (sous la dir.) Maisonneuve et Larose / Afredit-Paris, 328 p.

Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)

2009 *Rapport mondial sur le développement humain 2009, Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, 237 p.

Republique du Cameroun

2003 *Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté*, Yaoundé, Cameroun, 228 p.

2009 *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020*, 174 p.

2009 *Document Vision Cameroun 2035*, 66 p.

Schmelz, A.

2007 *La diaspora camerounaise en Allemagne, sa contribution au développement du Cameroun*, 30 p.

Stark, O. et J. E. Taylor

1989 « Relative Deprivation and International Migration », *Demography*, vol.26, N°1, pp. 1-14.

Vause, S.

2009 « Genre et migrations internationales Sud-Nord, une synthèse de la littérature », Université Catholique de Louvain, 51 p.

Tabi Akono, F.

2009 *Migrations professionnelles, Cas du Cameroun* (Communication au Séminaire organisé dans le cadre du partenariat pour la gestion des migrations professionnelles, Cotonou, mai 2009).

Wado Kenne, A.

- 2011 « Emigration internationale féminine d'origine camerounaise : recherche des facteurs explicatifs », *mémoire de master professionnel en démographie*, IFORD, Yaoundé, 98 p.

Zlotnik, H.

- 2003 « Théories sur les migrations internationales », *in* Caselli G., Vallin J. et Wunsch G. (dir.), *Démographie : analyse et synthèse, vol IV, Les déterminants de la migration*, Ed Ined, Paris, pp. 55-78.

Zourkaleini, Y.

- 2007 « Les déterminants individuels et contextuels des migrations internationales au Burkina Faso » *in* AIDELF, *Les migrations internationales, observation, analyse et perspectives*, Presses Universitaires de France, Paris, pp. 335-350.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des personnes interviewées

Nom, titre et institution	Institution
Ebela, Jean Hyacinthe Chef de la Cellule de l'Exploitation et des Synthèses	Ministère de l'Administration Territoriale et de la décentralisation (MINATD)
Zourkaleïni, Younoussi Directeur de la recherche et des publications	Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)
Tsafack, Martin Chef de la cellule des études	Bureau Central des Recensements et des études de population (BUCREP)
Lienou, Martin Chef de la Cellule des statistiques	Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)
Kelodjoue, Samuel Chef de Division	Institut national de la Statistique (INS)
Fomekon, Félicien Chargé d'Etudes Assistant	Institut national de la Statistique (INS)
Kamgoh Tezanou, Bruno Magloire Chargés d'Etudes Assistant	Institut national de la Statistique (INS)
Ndjomo, Sébastien Attaché de Direction	Institut national de la Statistique (INS)
Ngomezo'o, Léopold Jérémie Chef de l'agence Internationale FNE	Le Fonds national de l'emploi (FNE)
Tjomb, Jean Pierre Secrétaire général	Projets d'Afrique
Tsala, Yves Président	Solution aux Migrations clandestines (SMIC)
Ngepkap Tchagang, Alain et Firissou Wina, Blaise Chargés d'études à la Cellule des Statistique et du système d'information universitaire	Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP)
Atangana Adzaba Balepa, Hélène Sous-directeur en charge des normes	Ministère du Travail et de la Sécurité sociale (MINTSS)
Bopda Florence, Chef de la cellule de la politique de population	Ministère de l'économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)
Evina Zanga, Hermann, Commissaire de police principale, Sous-Directeur de la gestion informatique	Délégation générale à la Sûreté nationale (DGSN)
Bilong, Benjamin Chef de la Division des Camerounais de l'Extérieur	Ministère des Relations extérieures (MINREX)
Etoundi, Richard Chef de service en charge des réfugiés	Ministère des Relations extérieures (MINREX)
Hamon Sarpe, Cathérine Représentante adjoint	Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR)
Lonje Etongwe, Bernard Senior Operations Assistant	Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Abe Engali Contrôleur des banques	Ministère des Finances (MINFI)

Annexe 2 : Liste des institutions actuellement membres du Comité consultatif national sur la migration

1. Bureau central des Recensements et des Études de Population (BUCREP)
2. Délégation générale à la Sûreté nationale (DGSN)
3. Haut Commissariat des Nations unies aux Réfugiés (HCR)
4. Institut de Formation et de Recherche démographiques (IFORD)
5. Institut national de la Statistique (INS)
6. Le Fonds national de l'emploi (FNE)
7. Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)
8. Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MINATD)
9. Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP)
10. Ministère des Relations extérieures (MINREX)
11. Ministère du Tourisme et des Loisirs (MINTOUL)
12. Ministère du Travail et de la Sécurité sociale (MINTSS)
13. Organisation internationale pour les migrations (OIM)

